

REUNION DU JEUDI 9 JANVIER 2003

ATTENTION AU CHANGEMENT DE DATE : en effet, le premier jeudi du mois étant le 2 janvier, nous avons pensé que ce serait le lendemain de la veille (!) et qu'il était préférable de postposer la réunion d'une semaine.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Accueil du Président**
- 2. Résultat du Concours de décembre et remise des prix du classement général de l'année.**
- 3. Remise du concours de janvier 2003 :**

BELGIQUE :

Un document affranchi par un (et un seul) T.P. n° 30.

POINTS :	Oblitération double cercle	40
	Oblitération simple cercle	20
	Centrage du timbre	20
	Fraîcheur	20
	Position oblitération	20

COTISATIONS

**La cotisation pour l'année 2003 reste fixée à 7 €. Elle peut être réglée à la réunion des mois de janvier et février 2003
On peut aussi virer cette somme au compte 556-0191470-53 «Club philatélique de Wavre - Cotisations».**

REUNION DU JEUDI 16 JANVIER 2003

La prochaine réunion du club aura lieu le jeudi 16 janvier 2003 à partir de 20h.15
cercle culturel et récréatif espagnol, avenue des Déportés, 79.

Elle constituera l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution du président Hubert Havrenne.
2. Présentation de la situation financière par le trésorier Alain Pipart.
3. Rapport des vérificateurs aux comptes : Pierre Van Hoorebeeck et André Van Haudenhove (suppléant : Pierre Vansever).
4. Désignation de deux vérificateurs aux comptes.
5. Election du comité :

sont sortants et rééligibles : Pierre Gilson, vice-président
Daniel Eggen, commissaire
Daniel Goffin, coordinateur à la marcophilie
Guy Otten, secrétaire.

Ayant quitté notre région, Bernard Hanno, qui était responsable des carnets circulations, a présenté sa démission. Il a été remplacé par Jean-David Soille. L'entrée au sein du comité sera acceptée au cours de l'assemblée générale.

6 Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 513/18 **	76	EUR
Belgique : N° Télégraphe 9 **	20	EUR
Belgique : N° Taxe 1 **	15	EUR
Belgique : N° 1371 **	14	EUR
Belgique : N° 186 v1 **	12,50	EUR
Belgique : N° 1039/45 **	12,50	EUR
Belgique : N° 1102/07 **	12,50	EUR
Belgique : N° 556/67 **	11,75	EUR
Belgique : N° 924/26 **	11,50	EUR
Belgique : N° 1226 V1 **	11	EUR
Belgique : N° 991/93 **	9,25	EUR
Belgique : N° 690/96 **	9	EUR
Belgique : N° 2396 **	7	EUR
Belgique : N° 252 **	4	EUR
Belgique : N° 941/42 **	3	EUR

A l'occasion de l'Assemblée Générale, la tombola mensuelle est spécialement dotée de lots de qualité. En effet, les 15 lots représentent un montant de 230 euro de cotisations. Nous vous souhaitons bonne chance.

- 7 Réalisation inter-membres
- 8 Cotisations pour 2003.
9. Distribution des bons d'achat pour les présences en 2002.
10. Divers.

DUITE RECOMPENSÉE

Lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2003, les bons d'achat attribués aux membres dus aux réunions mensuelles du club seront distribués :

- pour 10 présences : 12 euro
- pour 9 présences : 10 euro
- pour 8 présences : 7 euro
- pour 7 présences : 5 euro
- pour 6 présences : 3 euro

bons d'achat seront valables jusqu'à la réunion du jeudi 19 juin 2003.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

1er mai : samedi 25 et dimanche 26 janvier, de 9 à 18h.00, prévente et exposition philatélique à l'Athénée royal, 17 avenue des Sports. Entrée gratuite.

2 février : dimanche 2 février 2003, de 9 à 16h.00 : bourse nationale timbres-poste, monnaies, cartes postales, jeux de cartes... Local «Den Hof», place H. Heyman. Entrée : 0,60 euro.

8 mars : samedi 8 mars 2003 de 9 à 18h.00 : 13ème bourse d'échanges. Collège Saint-Augustin, avenue Astrid, 13. Entrée gratuite.

Le Comité du Club Philatélique de Wavre

souhaite à tout un chacun de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une année 2003 remplie de satisfactions.

Le Club Philatélique de Wavre fête cette année le 45ème anniversaire de sa fondation.

A cette occasion nous vous demandons de réserver dès à présent deux dates à votre agenda :

- **le samedi 17 mai avec la prévente du timbre «Philatélie de la Jeunesse» ainsi que le timbre «Journée du Timbre».**
- **Le samedi 15 novembre dans la soirée, où une surprise vous est réservée. A ne pas manquer.**

Des détails vous seront communiqués lors de notre Assemblée générale du 16 janvier 2003.

LE C.O.B. 2003

Depuis l'année dernière, la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres a pris la bonne habitude de faire sortir le C.O.B. en fin d'année ce qui correspond mieux à la réalité plutôt que de le faire paraître début septembre, sinon fin août.

Que dire de cette nouvelle édition, la 48e, sinon qu'elle confirme ce que nous connaissons depuis plusieurs années, un ouvrage de qualité et de présentation technique remarquable, beaucoup d'éditeurs étrangers nous envient.

Quant à son contenu, examinons-le de plus près. En règle générale, il y a une stabilité des cotes avec une légère augmentation de celles-ci pour la période classique et semi-moderne, principalement pour les timbres de qualité, c'est-à-dire **.

Ce qui par contre est assez étonnant, c'est la progression pour la période 1950 à 1990. Restées à la traîne pendant de nombreuses années, beaucoup de ces valeurs augmentent entre 10% et 15%. La plupart des Europa sont cotés avec un boni de 20 à 30%. Cette progression vient d'une raréfaction des stocks mais également d'investisseurs étrangers qui rachètent les «pays» et recherchent les années complètes de 1940 à 1990 en parfait état.

Le Congo belge est également en hausse mais toujours pour les timbres de qualité.

Ce qui néanmoins nous surprend, c'est la stagnation des timbres sur plis. En effet, aucune cote n'a été changée par rapport à l'année précédente. A croire que les éditeurs ne comptent pas parmi leurs membres des personnes compétentes pour estimer ce genre de matériel qui a pour le moins de plus en plus d'adeptes.

La grande nouveauté de cette année, est la sortie simultanée du catalogue officiel sur CD-ROM et qui, d'après la démonstration qui nous a été faite, est un outil de travail remarquable pour la recherche des variétés, nuances, mancolistes, évaluations et toutes autres possibilités qu'offre la technique actuelle. Le CD-ROM est compris dans le prix d'achat du C.O.B. qui est de 24 euros.

H.H.

Philatelie

Nr. 304

2002

54. Jahrgang

Philatelie Nr 304, oktober 2002, pp. 4 et 6

MICHEL-Katalogautor kritisiert skandalöse Ausgabepolitik

Markus Seitz, Autor des MICHEL ATM-Spezialkataloges und Berufsphilatelist, greift in seinem Informations- und Angebotsdienst "Aktuell Nr. 98" massiv die belgische Post resp. die Versandstelle und deren Direktor Frank Daniëls, an. Wörtlich heißt es: "Belgien war schon in der Vergangenheit eines der Länder mit einer seriösen Ausgabepolitik bei den Automatenmarken ... Die Versandstelle hat auch die unnötigen Ausgaben an Sonder-ATM zu verantworten; dies wird mit dem gleich phantasielosen Klicke und dem sattsam bekannten Sicherheitspapier. Auf der FILA KORTRIJK 2002 ergerte man sich nun nochmals ... Das ist noch Geldmacherei und hat mit seriöser Ausgabepolitik nichts mehr zu tun... Der Inhalt des Jahrelnts ist, dass der Direktor der belgischen Versandstelle, Frank Daniëls, sehr aktiv in einer speziellen Kommission beim Weltpostverein für 'eine seriöse Briefmarken-Ausgabepolitik' mitwirkt. Wenn ich die laufenden Skandale und anderen Ausgaben bedruckter Bildchen (z.B. Briefmarken zum Thema Jahrtausende) in Belgien anschau, sollte Herr Daniëls zuerst vor der eigenen Türe kehren. Die großen Unterschiede zu Bananenrepubliken wie Gambia, Grenada und Guyana kann man in Belgien nämlich nicht mehr feststellen."

Le rédacteur d'un catalogue MICHEL critique une politique d'émission scandaleuse.

Dans son offre «ATM Aktuell Nr. 98», Markus Seitz, auteur du catalogue spécial MICHEL des vignettes d'affranchissement (MICHEL ATM-Spezialkatalog) et négociant en philatélie, attaque de front la Poste belge, en particulier le service des collectionneurs et Frank Daniëls, son directeur. Voici ce qu'il écrit : «Dans le passé, la Belgique ne figurait déjà pas parmi les pays ayant une politique sérieuse en matière d'émission de vignettes d'affranchissement... Ce service a produit d'énormes quantités inutiles de vignettes d'affranchissement temporaires, toujours au moyen du même cliché banal sur le papier de sécurité archiconnu. Lors de FILA KORTRIJK 2002 le service s'est surpassé. Le but unique est manifestement de faire de l'argent et n'a plus rien à voir avec une politique d'émission digne de ce nom... La présence de Frank Daniëls au sein d'une commission spécialisée de l'Union Postale Universelle, spécialement créée pour la défense d'une politique sérieuse d'émission de timbres-poste, est une farce. Vu les scandales réguliers et les nombreuses figurines (par ex. 80 l timbres-poste célébrant le nouveau millénaire) émises par la Belgique, il conviendrait que M. Daniëls balaie d'abord devant sa porte. On ne voit plus guère beaucoup de différence entre la Belgique et des républiques bananières, telles que la Gambie, la Grenade et la Guyane.»

(Voir commentaires, page suivante)

*Ces commentaires extraits d'une revue philatélique allemande, confortent ce que nous
sons depuis plusieurs années. Mais mettons les choses au point.*

*En 1989 et 1990, nous avons eu le plaisir de collaborer avec Frank Daniëls à l'organisa-
de l'exposition internationale BELGICA 1990 pour célébrer le 100e anniversaire de la Fédération
Royale des Cercles Philatéliques de Belgique. Nous y avons rencontré un homme opiniâtre, de
bons sens du terme, enthousiaste et volontaire. Il faut rendre à Frank Daniëls ce qui lui rend*

*Le succès populaire de cette exposition qui a enregistré plusieurs dizaines de milliers
visiteurs et a reçu l'éloge de l'étranger, semble lui avoir fait prendre conscience que les philaté-
tes étaient des personnes corvéables et exploitables à souhait.*

La politique de la Direction de la Philatélie s'en est ressentie.

*Depuis une dizaine d'années, le nombre d'émissions et le coût de celles-ci n'ont fait qu'
menter. Les images et les vignettes proposées et vendues comme timbres-poste se sont multipliées.
Rappelons-nous, entre autres, les 80 timbres parus à l'occasion du millénaire et dont le choix
sujets fut tant controversé. Les émissions spéciales vendues obligatoirement par feuille de dix
timbres personnalisés ainsi que combien d'autres gadgets. Avec un seul but : faire du chiffre sans
du fric.*

*Nous aimerions connaître le nombre d'abonnés au service nouveautés depuis 20 ans. C'
bien en 1980, 1990 et aujourd'hui ?*

*Il est regrettable de devoir constater qu'au lieu de participer au développement de la philaté-
télie l'on fasse tout pour en détourner ses nombreux adeptes.*

Avoir tant de possibilités pour en arriver là. Quel gâchis !

Hubert Havrenne.

Et c'est reparti... A vos boîtes et à vos classeurs

«CHALLENGE Roger MIESSEN» 2003

Ayant remporté le précédent Challenge à Wavre en 2001, le cercle philatélique de La Hulpe se charge
de l'organisation de cette compétition inter-cercles/clubs du Brabant Wallon en 2003.

Les responsables du cercle de La Hulpe, chargés de ce Challenge, nous ont présenté les différentes
questions :

THEME GENERAL : Trois entités postales du Brabant wallon au choix.

- Pour chacune d'elles :
1. Une enveloppe oblitérée d'une empreinte d'un timbre à date à bloc, anté-
rieure à 1930.
 2. Un document ou un timbre-poste oblitéré au moyen d'une empreinte de tim-
bre à date linéaire sans numéro de code postal.
 3. Un document ou un timbre-poste oblitéré au moyen d'une empreinte de tim-
bre à date linéaire avec le numéro de code postal antérieur à 1990.
 4. Une enveloppe ayant voyagé ou un timbre-poste oblitéré au moyen d'un tim-
bre à date d'un bureau temporaire.

Le Club Philatélique de Wavre participera, comme d'habitude, à ce Challenge; les membres désireux
d'apporter l'une ou l'autre pièce sont invités à les remettre à Daniel EGGEN qui se chargera de la
centralisation. Les membres sont priés d'inscrire leur nom et prénom AU CRAYON (pas au bic, ni au
stylo, ni au marqueur) au verso de chaque pièce remise.

Après centralisation, le comité se chargera de la sélection, du montage et du commentaire de chaque
pièce, ainsi que de l'exposition chez nos amis de La Hulpe.

Pour le Comité, Daniel EGGEN

*P.S. Au vu du succès de la vente des documents lors de nos réunions et à l'intérêt grandissant pour la marcophilie
et l'Histoire Postale, nous espérons que la participation des membres du C.P.W. sera plus importante que
lors de l'édition de 2001. On ne demande pas de présenter une «Grande orval» ou une «Cardinal Mer-
cier» sur document(s), mais des pièces normales dont l'état de conservation, l'affranchissement et la qualité
des oblitérations reflètent le «bon goût», la fraîcheur et pourquoi pas l'originalité.*

LES CACHETS SIMPLE CERCLE

1897 - 1910

*ECCEN
(Club Name)*

FAISANT SUITE A L'INSTRUCTION DU DIRECTEUR DES POSTES DU 23/02/1897, L'ADMINISTRATION MODIFIA, UNE FOIS DE PLUS, L'UTILISATION DES CACHETS A DATE TYPE SIMPLE CERCLE :

« ... EN EXECUTION D'UNE DECISION MINISTERIELLE ET A PARTIR DU 01/05/1897, LA NOTATION DES HEURES 0 A 24 SERA APPLIQUEE DANS TOUS LES SERVICES DE CHEMINS DE FER, POSTES, TELEGRAPHES ET MARINE ET DANS LES RELATIONS DE CES SERVICES AVEC LE PUBLIC ... LES ANNOTATIONS « M » (MATIN) ET « S » (SOIR) FIGURANT DANS LES DOCUMENTS DE SERVICE SERONT SUPPRIMEES ...
... LES BLOCS HORAIRE POUR TIMBRE A DATE QUI SONT ACTUELLEMENT EN USAGE SERONT REMPLACES D'OFFICE PAR D'AUTRES PORTANT : 1 - 2, 2 - 3, ... »

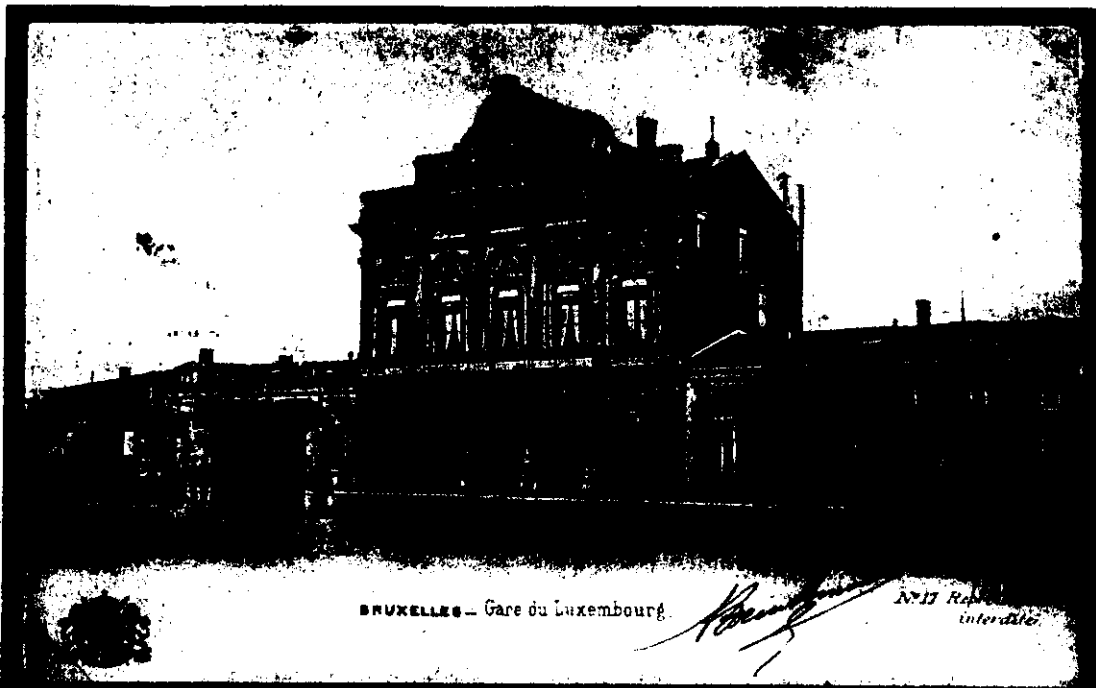
LA DISPOSITION DES ELEMENTS DU TIMBRE A DATE RESTE CONFORME A L'ORDRE DE SERVICE N° 15 DU 29/02/1875 MODIFIE PAR L'ORDRE DE SERVICE N° 23 DU 02/05/1896 :

- INTERIEUR CARRE
- MEME DISPOSITION DES ELEMENTS DU BLOC DATEUR

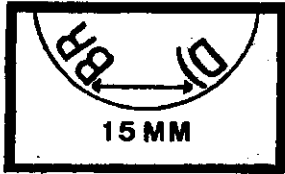
15
JAN.
13-14

MILLESIME EN 4 CHIFFRES (EN EXERGUE)

A LA FIN DU SIECLE, LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE INSTALLA AU PREMIER ETAGE DE LA GARE UN « BUREAU DE COORDINATION DES TRANSPORTS MILITAIRES » CHARGE DE SUPERVISER, DANS LES PREMIERS TEMPS, LES TRANSPORTS DE MATERIEL, TROUPES ET CHEVAUX VERS LA PLAINE DES MANŒUVRES OU VERS LES CASERNES D'ETTERBEEK, PUIS TOUTE LA COORDINATION DES TRANSPORTS DE TROUPES POUR TOUT LE PAYS.
A L'OCCASION DE CETTE IMPLANTATION, UN BUREAU DE POSTE MILITAIRE TEMPORAIRE FUT INSTALLE DANS LES LOCAUX DE LA GARE PAR LA 4^{ème} DIVISION D'ARMEE LORS DES GRANDES MANŒUVRES DES 29/08 - 08/09/1894.

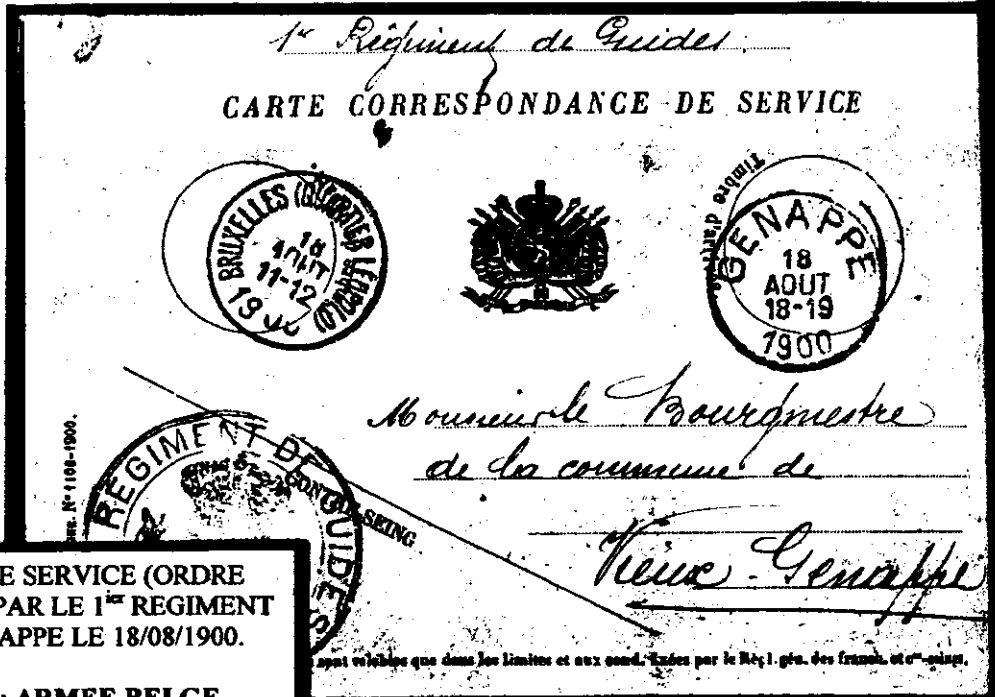


TYPE 8 :



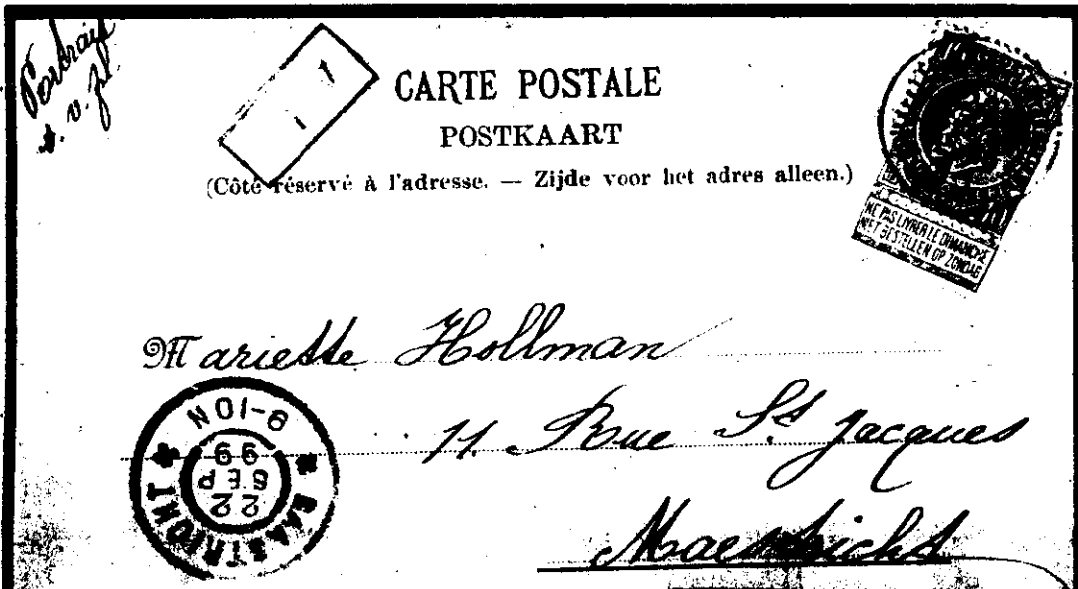
CACHET A DATE OBLITERANT
 SIMPLE CERCLE
 DIAMETRE 23 MM
 DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)
 MOIS EN LETTRES DROITES
 HEURE EN 2 CHIFFRES
 MILLESIME EN 4 CHIFFRES (LES 2 PREMIERS SONT FIXES)
 CARACTERES DE TYPE « ANTIQUES » DE 3 MM
 DENOMINATION : BRUXELLES (QUARTIER LEOPOLD)

ESPACEMENT A LA BASE : 15 MM



CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE (ORDRE DE REQUISITION) EXPEDIEE PAR LE 1^{er} REGIMENT DE GUIDES VERS VIEUX-GENAPPE LE 18/08/1900.

TARIF : FRANCHISE DE PORT : ARMEE BELGE



CARTE POSTALE DE FABRICATION PARTICULIERE AVEC MENTIONS MANUSCRITES EXPEDIEE MAASTRICHT LE 22/09/1899.

AUG. JOERTSEN
UNION POSTALE. — POSTKAART
Union postale universelle. — Wereldpostvereniging.

BRUXELLES
BELGIQUE. — BELGIE.

(Côté réservé à l'adresse. — Zijde voor het adres alleen.)



Jooren & Blom & Co
Lindendreefstrasse 17
Zürich



(*) Cette inscription peut être biffée. — Dat opschrift mag doorgehaald worden.

CARTE POSTALE N° 25 EXPEDIEE LE 08/10/1897 VERS ZÜRICH (SUISSE)

TARIF DU 01/07/1892 AU 28/02/1921 : 0,10 Fr.

PERMISSIONNAIRES ET RÉSERVISTES.
VERLOFGANGERS EN RESERVISTEN.

COMMUNE D
Gemeente

Laelle

PROVINCE D
Provincie

B⁵

MODÈLE C. — Model C.



Art. 12 du règlement pour les
missionnaires et les réservistes.
Verlofgangers en de reservisten.

CARTE POSTALE DE SERVICE.
DIENSTPOSTKAART.

Monsieur le Bourgmestre de la Commune
Den Heere Burgemeester der gemeente

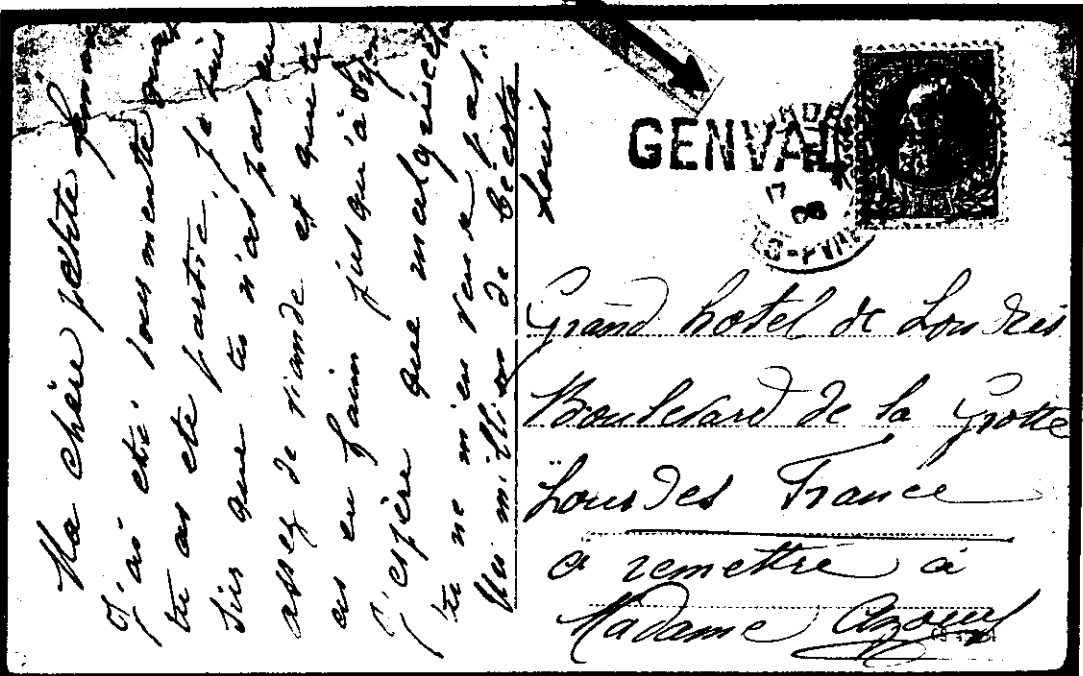
de *Watermael-Boitsfort*
van

(Province de *B⁵*)
(Provincie *B⁵*)



CARTE POSTALE DE SERVICE (SERVICE DES PERMISSIONNAIRES ET RESERVISTES) EXPEDIEE PAR LA COMMUNE D'IXELLES VERS WATERMAEL-BOITSFORT LE 07/09/1899.

TARIF : FRANCHISE DE PORT : SERVICE DE LA MILICE



CARTE POSTALE ILLUSTREE DE FABRICATION PARTICULIERE AVEC MENTIONS MANUSCRITES EXPEDIEE DE GENVAL VERS LOURDES LE 15/09/1908.

TARIF DU 01/01/1876 AU 28/02/1921 : 0,10 Fr.

LA LEVEE DE LA BOITE AUX LETTRES DE LA GARE DE GENVAL A ETE EFFECTUEE PAR UN AGENT D CHEMINS DE FER, APRES DE PASSAGE DU FACTEUR EN TOURNEE. LA GARE, NE POUVANT ANNULER L'AFFRANCHISSEMENT, APOSE SA GRIFFE ET REMET LE COURRIER AU PREMIER TRAIN DE VOYAGE OU AMBULANT FAISANT ARRÊT. L'AFFRANCHISSEMENT SERA SOIT ANNULÉ PAR L'AMBULANT SOIT PAR LE PREMIER BUREAU DE POSTES AYANT RECEPTIONNÉ LE COURRIER.



CARTE POSTALE EN FRANCHISE EXPEDIEE VERS WATERMAEL-BOITSFORT LE 16/02/1907.

TARIF : FRANCHISE DE PORT : COMITE OFFICIEL DE PATRONAGE D'IXELLES

COMMISSARIAT DE L'ARRONDISSEMENT

R BELGIQUE BRUXELLES
QUARTIER LEOPOLD 175

BRUXELLES (QUARTIER LEOPOLD)
5
17-18
1904

A l'Administration communale

de Woluwe St Pierre

BRABANT

COMMANDEE D'UN POIDS
15 Grs. EXPEDIEE LE
S WOLUWE SAINT PIERRE.

TAUX TOTAL :
COMMISSARIAT
ARRONDISSEMENT
BRUXELLES

MANUSCRITES DE
DISTRIBUTION :

DISTRIBUTION LE 3-2-04
PAR VANDERMERSCH »

DISTRIBUTION LE 5-2-04
PAR VANDERMERSCH »



POSTE DE BRUXELLES
UTILISE POUR L'EN-
VOI DES LETTRES
RECEUES OU ASSUREES
PAR RECEPTION.

*Aband 1 - Distribution le 3-2-04
Le fonctionnaire
Vandermersch
Aband 1 - Distribution le 5-2-04
Le fonctionnaire
Vandermersch*

BRUXELLES (RECEPTION)
5
17-18
1904

VARIANTES AU CACHET A DATE TYPE 8

TYPE 8 a :



SIMILAIRE AU TYPE 8
DENOMINATION DU MOIS EN 3 LETTRES

Recu de M^r ^{guy} Louis Hardy
Salzennes. les-moulins Namur
la somme de
Seize francs. 50 centimes
pour le loyer d'Octobre 1898
payé le 1^{er} Octobre 1898
Maria Paul

RECU DE 16,50 Frs. ETABLI A BRUXELLES ET DEPOSE AU BUREAU DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD LE 01/10/1898 POUR ETRE ENCAISSE A SALZINNES.

TARIF DU 01/03/1888 AU 31/10/1920 : JUSQUE 20 Frs. : 0,10 Fr.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER (C)

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Ordre de service n° 807 de 1895.

du 3 Octobre



CARTE-CORRESPONDANCE de service

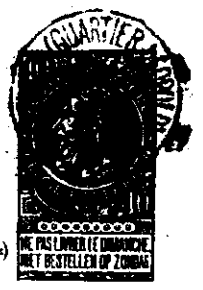
Monsieur Charles
Maître Tailleur au 1^{er} Regt.
Chasseurs à Pied
Diest

10 12. — Don 2 1/2

CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE (OBJETS TROUVES) EXPEDIEE PAR LA GARE DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD VERS DIEST LE 03/11/1898.

TARIF : FRANCHISE DE PORT : CHEMINS DE FER DE L'ETAT

~~EXPRES~~



Monsieur P. Parquier
Etudiant
rue Fabry 9
Liege

(*) Cette inscription peut être biffée. — Dat opschrift mag doorgehaald worden.

ENVELOPPE N° 7 (AVEC AFFRANCHISSEMENT COMPLEMENTAIRE) D'UN POIDS MAXIMUM DE 15 Grs. EXPEDIEE EN EXPRES VERS LIEGE LE 24/12/1904.

TARIF DU 01/11/1879 AU 30/06/1909 : LETTRE ORDINAIRE JUSQUE 15 Grs. : 0,10 Fr.
EXPRES (DROIT FIXE) : 0,25 Fr.

GRIFFE NON ENCADREE « EXPRES » DE 10 X 45 MM

VARIANTES AU CACHET A DATE TYPE 8

TYPE 8 b :



SIMILAIRE AU TYPE 8
MILLESIME INCOMPLET
2 PREMIERS CHIFFRES PRESENTS

1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL D'ENTOMOLOGIE

(BRUXELLES 1 - 6 AOUT 1910)

Secrétariat : 31, Rue Vautier, 31, BRUXELLES

Mr. le Dr. J. Godes de Borre

me du Trône 20

eu.

293

LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS
MAXIMUM DE 20 Grs. EXPÉDIEE
VERS LA VILLE LE 30/07/19 (1910)

TARIF DU 01/07/1909 AU 30/09/1914
POSTAGE 20 Grs. : 0,10 Fr.

CARTE POSTALE

POSTKAART

Correspondance — Briefwisseling

Adresse —



M. Godes de Borre

*Monsieur
Boenghin Charles*

J. Godes

CARTE POSTALE ILLUSTREE DE F
CATION PARTICULIERE AVEC DA
ET SIGNATURE UNIQUEMENT EX
DIEE VERS GEDINNE LE 27/06/191

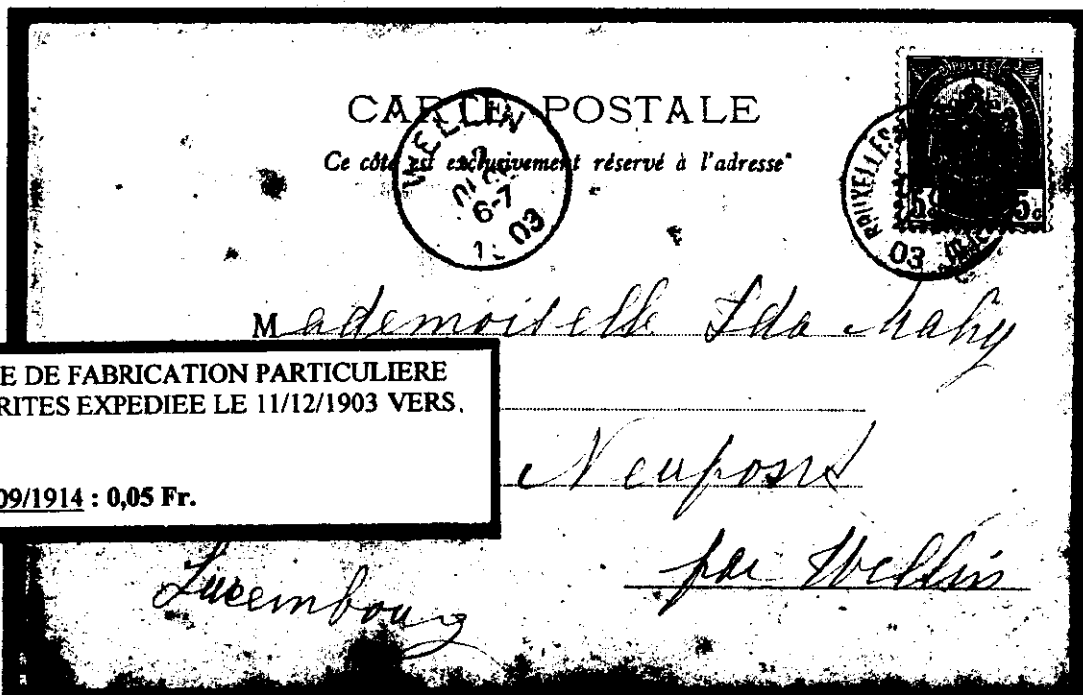
TARIF DU 01/07/1909 AU 30/09/191

TYPE 9 :



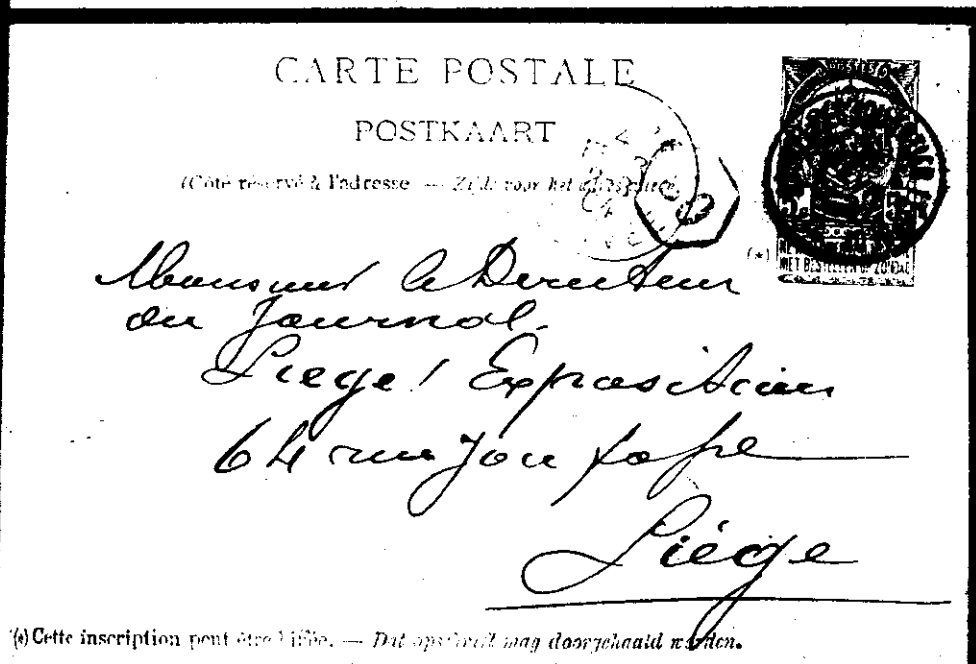
CACHET A DATE OBLITERANT
SIMPLE CERCLE
DIAMETRE 23 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/HEURE)
MOIS EN LETTRES DROITES
HEURE EN 2 CHIFFRES
MILLESIME EN 2 CHIFFRES
CARACTERES DE TYPE « ANTIQUES » DE 3 MM
DENOMINATION : BRUXELLES (QUARTIER LEOPOLD)

ESPACEMENT A LA BASE : 11 MM



CARTE ILLUSTREE DE FABRICATION PARTICULIERE
LIGES MANUSCRITES EXPEDIEE LE 11/12/1903 VERS
LIEGE, LUXEMBOURG.

TARIF DU 01/12/1879 AU 30/09/1914 : 0,05 Fr.



(*) Cette inscription peut être lissée. — Dit opschrift mag doorgehaald worden.

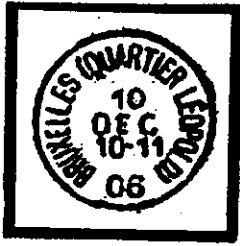
- 15 -

CARTE POSTALE N° 27 EXPEDIEE LE 03/02/1904 VERS LIEGE.

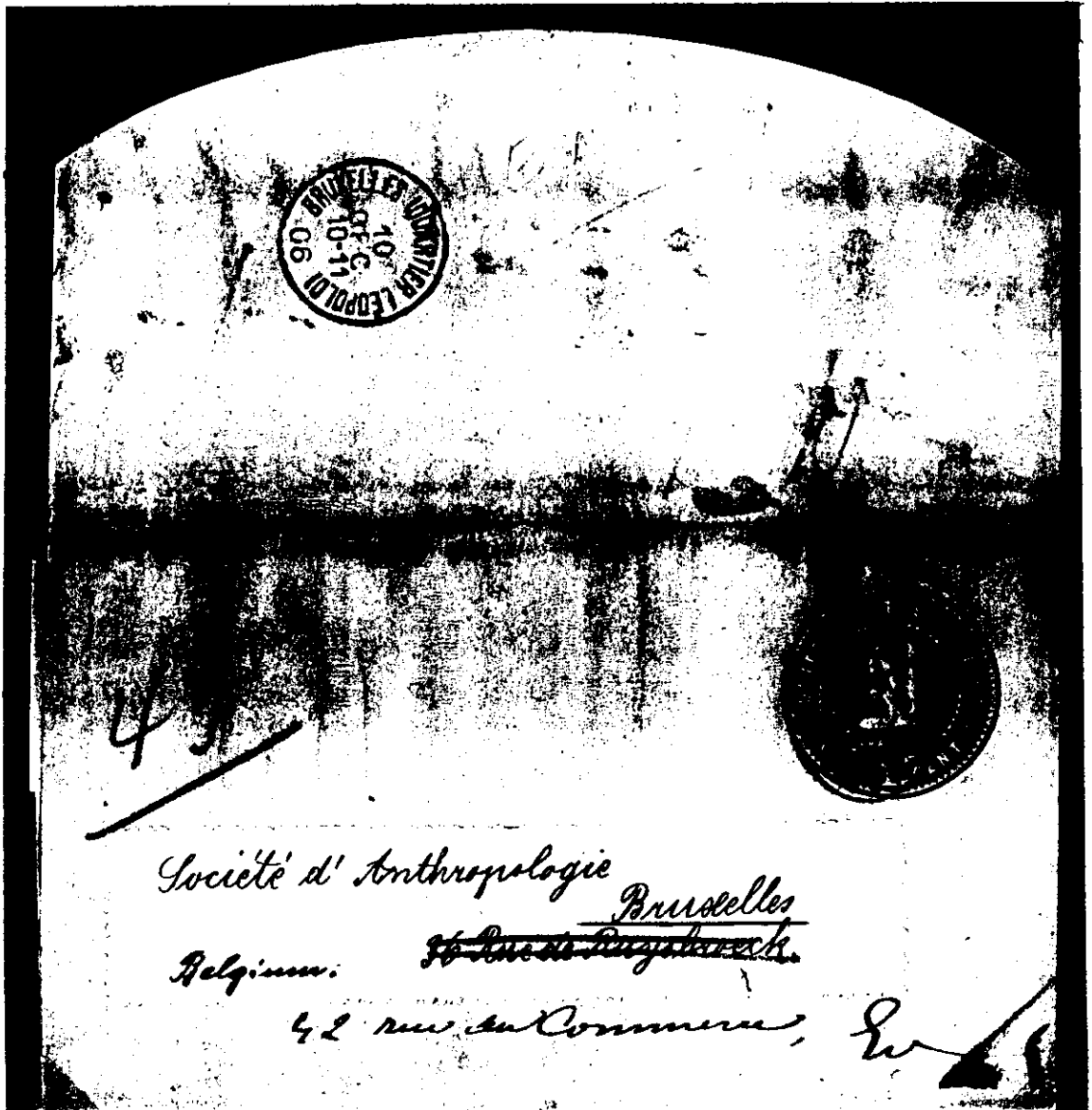
TARIF DU 01/12/1879 AU 30/09/1914 : 0,05 Fr.

VARIANTES AU CACHET A DATE TYPE 9

TYPE 9 a :



SIMILAIRE AU TYPE 9
DENOMINATION DU MOIS EN 3 LETTRES
ALIGNEMENT ENTRE LE MOIS ET L'HEURE DECALE



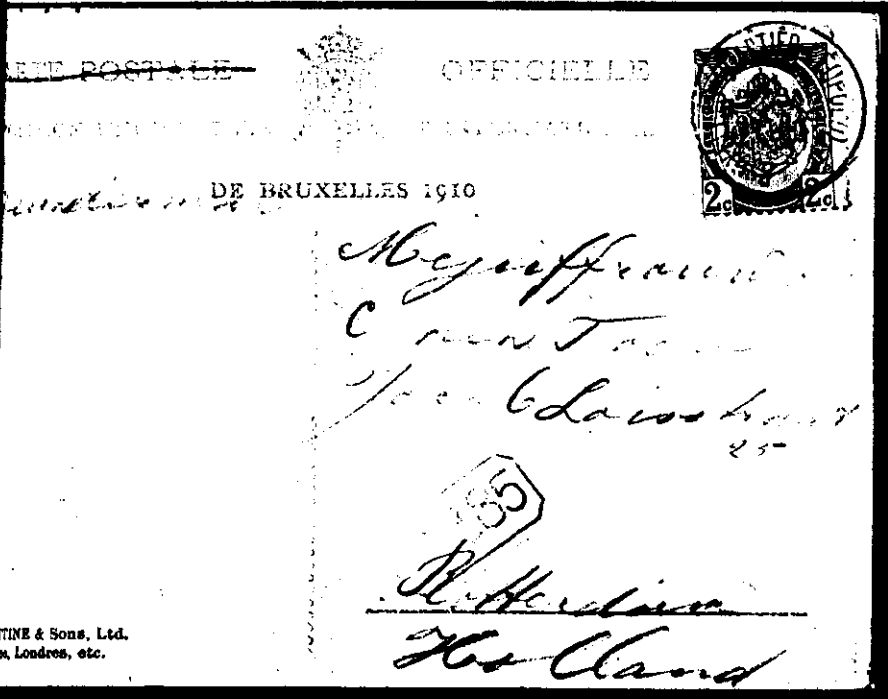
BANDE D'IMPRIME AMERICAINE (CAT. MINKUS N° EN 420) EXPEDIEE
DE NEW-YORK LE ? VERS BRUXELLES - REEXPEDITION VERS BRUXEL-
LES QUARTIER-LEOPOLD - ARRIVEE LE 10/12/1906.

VARIANTES AU CACHET A DATE TYPE 9

TYPE 9 b :



SIMILAIRE AU TYPE 9
MILLESIME ABSENT



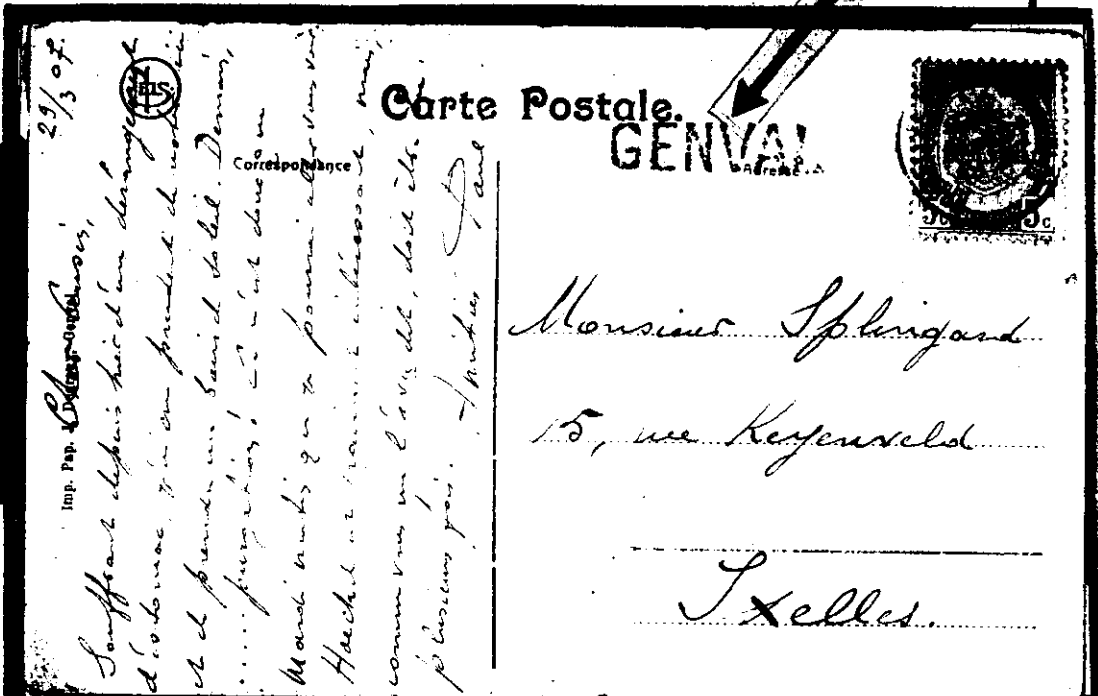
CARTE POSTALE DE FABRICATION PARTICULIERE AVEC MENTIONS MANUSCRITES EXPEDIEE LE 29/03/1907 DE GENVAL VERS BRUXELLES.

TARIF DU 01/11/1879
AU 30/09/1914 : 0,01 Fr.

ENTINE & Sons, Ltd.
London, etc.

STALE DE FA-
N PARTICULI-
SIGNATURE
ENT EXPEDIEE
VERS ROTTER-

FERENTIEL DU
AU 14/12/1919 : 0,02 Fr



- 17 -

LA LEVEE DE LA BOITE AUX LETTRES DE LA GARE DE GENVAL A ETE EFFECTUEE PAR UN AGENT DES CHEMINS DE FER, APRES DE PASSAGE DU FACTEUR EN TOURNEE. LA GARE, NE POUVANT ANNULER L'AFFRANCHISSEMENT, APPOSE SA GRIFFE ET REMET LE COURRIER AU PREMIER TRAIN DE VOYAGEURS OU AMBULANT FAISANT ARRET. L'AFFRANCHISSEMENT SERA SOIT ANNULE PAR L'AMBULANT SOIT PAR LE PREMIER BUREAU DE POSTES AYANT RECEPTIONNE LE COURRIER.

Réalisation inter-membres du JEUDI 16 janvier 2003

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
BELGIQUE					
LOT 1		1 L. "PAR PORTEUR" DE DENDERMONDE A St NICOLAS DU 23/04/1839 MANUEL SITO SITO -> EXPRESS			5,5
LOT 2		1 L. DE HUY A LIEGE DU 24/01/1852 T.P. 6 A + 1 VOISIN (S/L 17,50 EUR) TARIF EXACT ELEMENTS DU DATEUR DE HUY MAL POSITIONNE			12
LOT 3		1 C.I. OFFICIELLE DE LIEGE EXPO 1905 A BXL DU 11/09/1905 T.P. 56 TARIF EXACT CAT. NIPA INDICE R			10
LOT 4		1 L. (DOUBLE PORT) DE BXL A KOENINGSDORF DU 11/01/1901 T.P. 56 (6) ET 58 (2) TARIF EXACT			7,5
LOT 5		1 RECU DE 209,66 Frs. EMIS A LUTTRE POUR CHAPELLE LEZ HERLAIMONT DU 21/1//1899 T.P. 63 (S/DOC 40 EUR) TARIF EXACT			8,5
LOT 6		1 RECU DE 684,57 Frs. EMIS A BXL POUR BASECLES DU 30/04/1912 T.P. 75 (2) ET 78 TARIF EXACT VERSO ETIQUETTE SERVICE FINANCIER "PAYERA AU BUREAU"			25
LOT 7		1 C.I. DOUBLE D'OOSTENDE A BXL DU 18/05/1921 T.P. 184 (S/L 12,50 EUR) TARIF EXACT CAR HORS FORMAT -> TARIF LETTRES			8,5
LOT 8		1 C.I. DE BRUGES A PARIS DU 10/04/1928 T.P. 205 (S/L 20 EUR) TARIF EXACT			5,5
LOT 9		1 C.I. DE BXL A BXL DU 10/10/1929 T.P. 258 (S/DOC 7,50 EUR) TARIF EXACT			4,5
LOT 10		1 C.I. D'ANSEREMME A BOIS COLOMBE DU 08/07/1932 T.P. 343 (2) TARIF EXACT			5,5
LOT 11		1 L. EXPRESS DE DINANT A BXL DU 20/10/1938 T.P. 427 ET 430 TARIF EXACT OBL. NORD BELGE DINANT			10
LOT 12		1 L. PUB "GRAINES DE BETTERAVES" EXPRESS DE St TROND A LIEGE DU 01/01/1942 T.P. 423, 426, 528 (2) ET 571 TARIF EXACT			7,5
LOT 13		1 L. D'AUBEL A HOICHEIM A/MAIN DU 23/04/1941 T.P. 544 V2 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT CENSURE DE COLOGNE			6,5
LOT 14		1 L. D'ANGLEUR A BUEMPLITZ (SUISSE) DU 20/06/1941 REEXPEDIEE VERS ARMEE SUISSE EN CAMPAGNE T.P. 480 ET 543 TARIF EXACT CENSURE DE COLOGNE			6,5
LOT 15		1 L. "PAR AVION" DE BXL A STOCKHOLM DU 12/05/1945 T.P. 682 ET 683 A BANDE + CACHET CENSURE BELGE + GRIFFE O.A.T.			30
LOT 16		1 L. REC. DOUBLE PORT DE NAMUR A LE TREPORT DU 26/03/1946 T.P. 681 A 684, 684 A, 693, 705, 721 TARIF EXACT			6,5
LOT 17		1 L. DE BXL A REMICH DU 22/01/1949 T.P. 789 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT			4,5
LOT 18		1 C.I. DE BXL A LILLE DU 17/08/1949 T.P. 713 A (S/L 15 EUR) T.P. PEU FREQUENT			4,5
BELGIQUE MARQUE D'ENTREE					
LOT 19		1 CARTE CORRESPONDANCE DE BASEL A GAND DU 14/12/1876 VERSO SUISSE PAR ANVERS CAT VANDERLINDEN N° 2604 INDICE 4			25
LOT 20		1 E.P. HOLLANDIS + T.P. 33 D'UTRECHT A BXL DU 08/07/1890 MARQUE HOLLANDE PAR LIEGE CAT VANDERLINDEN N°1747 INDICE 2			9,5

BELGIQUE TAXE

LOT 21 : 1 C.I. D'HOEGAERDEN A WAVRE DU 07/10/1901 T.P. 53 TAXEE A L'ARRIVEE PAR T.T.X. 3 (2)	10,00 EUR
LOT 22 : 1 L. DE GAND A GAND DU 21/12/1899 TAXEE A L' ARRIVEE PAR T.T.X. 4	10,00 EUR
LOT 23 : 1 C.I. DE NANCY A LIEGE DU 31/07/1923 T.P. 140 TAXEE PAR T.TX. 35 a 1 C.I. DE STRASBOURG A BIERBEEK DU 29/08/1932 T.P. 190 TAXEE PAR T.T.X. 35	7,50 EUR
LOT 24 : 1 L. PUB "HOTEL TAFT" DE NEW YORK A BXL POSTEE A BORD DU S.S. SOUT- HAMPTON LE 13/04/1946 T.P. ANGLAIS 213 TAXEE A BXL PAR T.T.X. 44	10,00 EUR

BELGIQUE CHEMINS DE FER

LOT 25 : 1 BORD DE COLIS D'UCCLE A AROULERS DU 18/09/1975 T.Ch. FER 400 PH C.O.B. T.P. OBL. 125 EUR TARIF EXACT	20,00 EUR
--	------------------

Belgique:	37 (avec certificat)	*	1875	500
	84/91	**	110	40
	100.07		300	80
	147	*	400	100
	150/63		1100	400
	165/78		775	250
	176		440	150
	258/66	**	240	85
	305/07		70	25
	353/55		135	45
	363/74	*	950	350
	377/83	**	675	200
	394/400		475	175
	437		60	20
	504/11		130	45
	513/18		76	25
	582B		135	40
	751/55		59	20
	814/22		65	22
	880/91		312	100
	892/97		100	40
	898/99		270	90
	BF 6		135	45
	S 57/63		78	25
	182A feuille de 25	*	575	125

Belgique :	3 (2) P 133 Ypres	ob.	275	95
	4		70	18
	5		520	125
	8		115	25
	305/07	**	70	24
	519/26		62	20
	946/51		160	55
	951		60	20
	582 B		135	45
	BF 28		170	60

61.	Belgique :	BF 29	**	70	25
62.		Type Marchand : divers avec curiosités		-	10
63.		BF 27 Variété		235	100
64.		CF 178/201	ob.	95	25
65.	Monaco :	453/72	**	125	40
66.	France :	1 feuillet de vignettes aérophilatéliques		-	20
67.	Mauritanie :	séries des insectes Buzin NFD		-	25
68.	Suisse :	BF 15	*	100	30
69.	Congo belge :	BF 6	**	60	20
70.	Liechtenstein :	167/71		20	7
71.	Australie :	SPA 2	*	FRF 500	20
72.	Terre-Neuve :	12	ob.	FRF 7500	185
73.	USA :	6 T privés ND Type Aigle		-	18
74.		36 timbres fiscaux et privés		-	18
75.		Téleg. 60/67 en paires horiz.		FRF 414	20

BELGIQUE SERVICE

LOT 76 : 1 L. D'AUBEL A AUBEL DU 16/05/1931 T.SERV. 4 ET 8 TARIF EXACT 7,

BELGIQUE FRANCHISE

LOT 77 : 1 L. DE LA COMMISSION DE RENSEIGNEMENTS DE L'ARMEE ANGLAISE DE LIEGE A ANVERS DU 05/05/1919 VERSO MARQUES + ETIQ. DE NON DISTRIBUTION 5,

LOT 78 : 1 L. DE LA CROIX ROUGE DE BXL A St GILLES DU 14/06/1940 4,

BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

LOT 79 : 1 C.L. N° 8 DE LIEGE A ELKADER (U.S.A.) DU 24/12/1893 TARIF EXACT TEXTE CONCERNANT ECHANGE + ENVOI DE T.P. VOIR EXPLICATION 15

LOT 80 : 1 C.P. N° 137 + T.P. 678 DE PATURAGES A ZURICH DU 15/06/1945 MARQUE DE CENSURE BELGE 5,

BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 81 : 1 L. DE P.M.B. "TRAINS SANITAIRES BELGES" VERS DOMBOURG (HOLLANDE) DU 24/08/1915 T.P. 124 (S/L 25 EUR) TARIF EXACT BANDE CENSURE ROSE 7,

LOT 82 : 1 L. DE P.M.B. "AUDITORAT MILITAIRE" VERS s'HERTOGENBOSCH DU 30/9/1916 T.P. 137 (2) ET 138 TARIF EXACT VERSO 3 VIGNETTES : YPRES, CAVELL ET ASQUITS 5,5

LOT 83 : 1 C.P. DE SOLTAU VERS BUREAU RENS. A LA BANQUE D'AOUT A WAVRE DU 23/10/1916 6,

LOT 84 : 1 L. REC. DE Ste ADRESSE A BUENOS AIRES DU 03/07/1917 T.P. 144 TARIF EXACT DESTINATION PAS COURANTE 20,

LOT 85 : CLANDESTIN 1 L. DE FECAMP A ROTTERDAM VERS B.P. 131 DU 02/04/1918 T.P. 140 MANUEL POUR REMETTRE A Mr CLIJSMANS COMMISSAIRE DE POLICE A ANVERS 12,

LOT 86 : 1 L. DE SCHAERBEEK 19 VERS ROTTERDAM DU 20/12/1918 T.P. 141 (S/L 8,50 EUR) TARIF EXACT OBL. FORTUNE AGENCE DE SCHAERBEEK 19 CAT ROUSSEAU INDICE 3 8,5

LOT 87 : 1 L. AVEC CONTENU DE L'AUDITORAT MILITAIRE D'ANVERS A ROTTERDAM DU 02/05/1919 T.P. 138 (2) TARIF EXACT CONCERNANT UN MILITAIRE N'AYANT PAS REJOINT OU NE S'ETANT PAS FAIT INTERNE LORS DE LA GUERRE 8,5

FRANCE

LOT 88 : 1 PREC. DE PARIS A BXL DU 14/02/1811 GRIFFE PORT PAYE PARIS DOC PEU FREQUENT	6,00 EUR
LOT 89 : 1 L. DE TOULOUSE A VICHY DU 29/04/1942 T.P. 517 TARIF EXACT BANDE DE CENSURE DE LA ZONE LIBRE	6,00 EUR
LOT 90 : 1 C.M. T.P. 913 CLOS VOUGEOT	10,00 EUR

ALLEMAGNE

LOT 91 : 1 C.P. DE STETTIN A BXL DU 25/07/1906 T.P. 84 OBL MEC BXL ARRIVEE CACHET D'ESSAI D'AVRIL A JUILLET 1906 1ier DATEUR 26/07/1905 2ième DATEUR 26/07/1906	9,00EUR
---	---------

ANDES ANGLAISES

LOT 92 : 1 E.P. + T.P. 164 ET 170 EN RECOMMANDE ASSURE DE LUMDING A GOA (NEUTRE) DU 26/05/1945 CENSURE ANGLAISE	10,00 EUR
--	-----------

ESPAGNE

LOT 93 : 1 L. DE BILBAO A MADRID DU 04/04/1850 T.P. 1 TYPE II <u>SUPERBE</u>	25,00 EUR
--	-----------

ETATS-UNIS

LOT 94 : 1 ACCUSE DE RECETION DE NEW YORK A PHILADELPHIE DU 01/12/1893	5,00 EUR
LOT 95 : 1 L. AVEC CONTENU DE L'A.P.O. 714 VERS KERHUAN (FRANCE) DU 16/08/1918 CENSURE U.S.	10,00 EUR

CONGO BELGE

LOT 96 : 1 E.P. AVEC REPONSE N° 13 E NEUF ERREUR DE COULEUR	8,50 EUR
LOT 97 : 1 L. DE BXL A LEOPOLDVILLE ET RETOUR DU 23/02/1935 T.P. Aér. 1, 2, 3 + T.P. CONGO 184 ET P.Aér 8 ET 9 PAR 1ier SERVICE AERIEN REG SABENA CAT VDB 138 A	6,00 EUR
LOT 98 : 1 L. REC PAR AVION D'ALBERTVILLE A MONS DU 27/01/1937 T.P. 189 ET Aér 12 TARIF EXACT	7,50 EUR
LOT 99 : 1 L. PAR AVION DE LEO A BARBENCON DU 24/05/1945 T.P. 234 ET 245 (2) CENSURE DE LEOPOLDVILLE	6,50 EUR
LOT 100 : 1 C.P. PAR AVION DE BUTA A NAMUR DU 30/07/1951 T.P. 235 (2) ET 289 TARIF EXACT	5,00 EUR

1. Belgique : 22	ob.	150	20
2. 23, 23A (3)		42	10
3. 150/56 + 159/60		97	20
4. 177	**	250	80
5. 178	*	145	40
6. 221/33	ob.	65	16
7. 437		45	12
8. 751/55		44,50	10

3

Bruxelles

10.10.1929

Belgique

de la rue

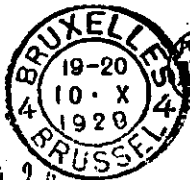
Lucken h

10.10.1929

Papa

Mme Louise

Mme



APPLIQUEZ LES TIMBRES DANS L'ANGLE SUPÉRIEUR DE LA CARTE DE ZEGELS IN DEN HOEKEN VAN DE ADRESKAART

Mme Jean Bastin
167, rue Louis Rey
Suisse

9

SOUVENIR

La famille
18 Rue Federal

7



Mme Marie T. V. de

34 Rue des Chaudronniers

Bois-Combes

10



Abonnement Le Château de Watou

App: N. M. de la rue des Chaudronniers
9.10.1929

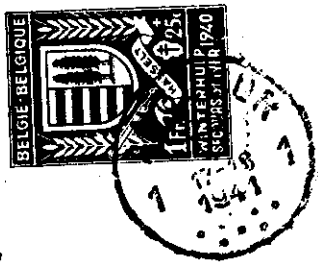
CONSERVATION
DINANT
HYPOTHEQUES

EXPRES
SPOEDBESTELLING



Monsieur le Notaire Dubost
2, rue Montoyer

Suisse



les

Monsieur Werner Meyer
F. P. S. Dep. 11/37
~~fg Reichsdruckerei~~

14

Pelide

Himmelsitz



372/13

CONTROLE DES COMMUNICATIONS
TOEZICHT DER VERBINDINGEN

In geval van klacht, bovengenoemd nummer herinneren.
En cas de réclamation, rappelez ce numéro.

Nr

530



EUROPEAN STAMP CO

TIMBRES-POSTE EN GROS

64, avenue du Midi, Bruxelles (Belgique)



LANGUE FRANÇAISE



Nils Aks SANDBORG
Stadshon-Jarvagen

PAR AVION

Off. 182 Sandberg

1. Stamp. St.

Stockholm bl.

17

AIDER LA CROIX-ROUGE,
C'EST AIDER LA PAIX.
HET ROODE KRUIS STEUNEN
IS DEN VREDE BEREIDEN.



Monsieur L. SCHILTZ,
R E M I C H .

Grand Duché du Luxembourg.

Supprime
CARTE POSTALE
POSTKAART



(Côté réservé à l'adresse. — *zijde voor het adres alleen*.)



academischelle

Laure Kistmann

Ware

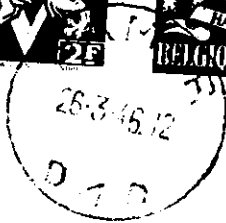
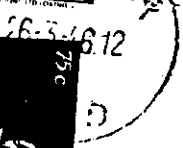
(huis de de smyellen) Brabant

21

R NAMUR 1 15

Recomm

16



*Monsieur Lebeuf
13, Rue Bressler*

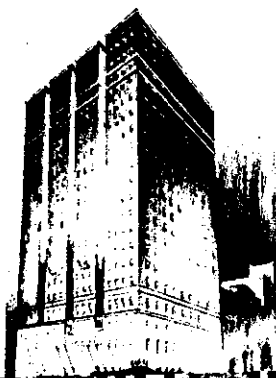
Le Tréport

(Léon Zuyin)

HOTEL
T A F T

7th Ave. **NEW YORK 19**
at 50th St.

BING & BING MANAGEMENT



BUENOS AIRES

122
SOUTH AMPTON
13 APR 1916
PAQUETS

70 YEARS
NEW YORK
POSTAGE
REVENUES
1916-194

Monsieur Herman Vos
Secrétaire de l'Instruction Publique
10, rue de la Loi
Louvain
Bruxelles

Belgium

(78)

Monsieur Cha
Craurich
S
H

Etats Unis

CARTE-LETTE POUR L'ETRANGER
KAARTERIJ VOOR VREEMDE LANDEN

*A ouvrir le long du pointillé.
Opener langs de puntlijn.*

Monsieur Louis Kramer
Elkader (Jowaf)
United States of America

GOVERNEMENT BELGE
BELGISCHE REGERING
Ministère des Affaires étrangères
Ministerie van Buitenlandse Zaken



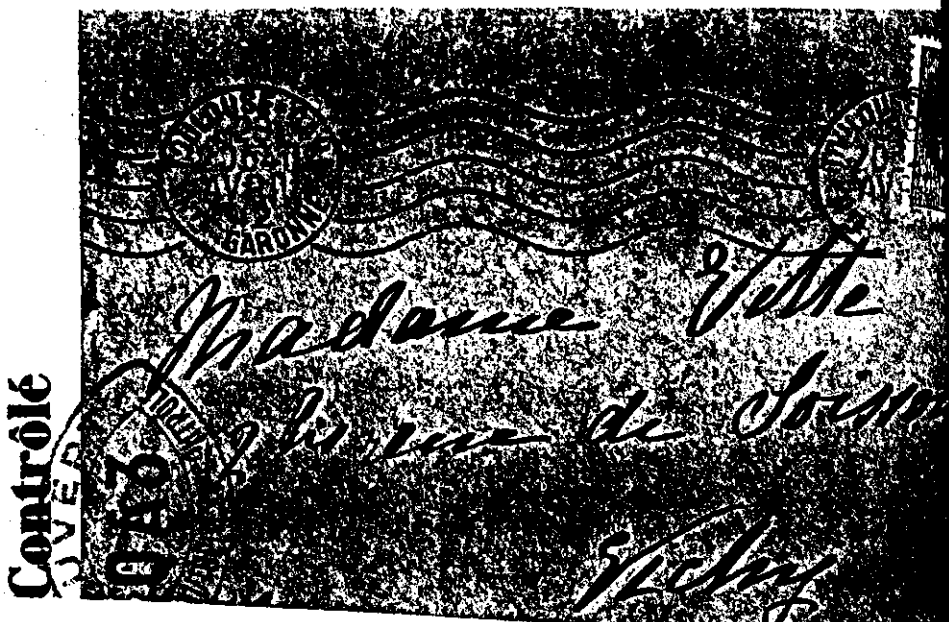
Re
ADRESSE
POSTE BELGE-BELGIË
1916

RECOMMANDE
16
5-VII
1916
POSTE BELGE-BELGIË

Monsieur le Ministre de Belgique

(84)

89



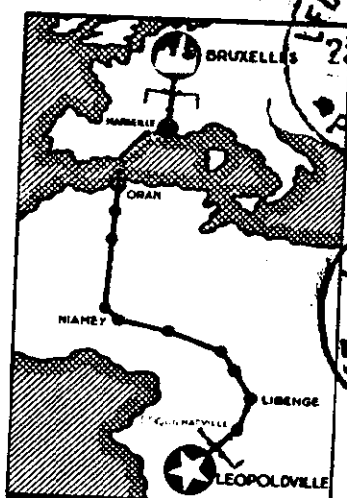
Monsieur de Soisson

93

10 centimes

87

**PAR AVION
PER Vliegtuig**



INAUGURATION DU SERVICE
AÉRIEN RÉGULIER
BELGIQUE-CONGO
PAR AVION
SABENA



TER DÉPART SERVICE
AÉRIEN RÉGULIER
BELGIQUE-CONGO
1^{ERE} VLUCHT
RECEIVED
BELGIQUE-CONGO



IMPERIAL AIRWAYS S.A.,
70, rue Ravenstein,
BRUXELLES (Belgique)

"via LEOPOLDVILLE"
Congo Belge

Belgique :	860/62	ob.	37,60	9
	892/97		53	14
	918/23		43	10
	930/37		39	10
	943/45		61	15
	979/85		35	8
	1789/94 (10)	**	55	13
	BF 3	ob.	185	45
	BF 4		150	35
	BF 6		65	16
	BF 8	**	50	16
	BF 32/FDC	ob.	69	16
<hr/>				
Belgique :	134	**	180	45
	773/80		35	9
	831		37,50	9,50
	918/23		79,50	24
	BF 32/FDC	ob.	69	13
	SLX 3A et 3B	**	75	22,50
	Lx 25 et Lx 26		50	15
	entre 1027 et 1359 : oblit. 1er J.	ob.	228,75	23
<hr/>				
Belgique :	E 53 de 1949	**	25	8
	projet non adopté NA 1		15	5
	idem NA 2		15	5
	idem NA 3		15	5
	idem NA 5		17,50	6
	idem NA 6		20	7
Japon :	feuillet olympique 1964	ob.	-	8
Chili - Île de Pâques :	feuillet 100 e anniversaire incorporation au Chili		-	10
	feuillet faune et flore sous-marine		-	10
<hr/>				
Belgique :	12 obl. MONS	ob.	-	45
	16A bande de 3 sur fragm.		135	40
	36	*	425	115
	51 non dentelé	(*)	350	100
	219 (4)	**	132	35
	291 B et C		65	25
	292 B		50	20
	404/06		20	7,50
	1287/89 non dentelés	(*)	45	15
	BL 18A surcharge renversée	**	-	37,50
	R 23 (2)		100	30
	Occ 62/78		400	160
	Petits lions 4 essais non adoptés	(*)	-	35
	Léopold II - 1 N.D. avec SPECIMEN	**	75	25
	Léopold II - 2 N.D. sans SPECIMEN	(*)	140	30
Allemagne :	401/14	ob.	28,50	6
	BF 9	**	200	50
Burundi :	949 A/D		65	15
France :	252	*	155	35
	262		300	70
Zaïre :	1413 A	**	20	5

PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa
Par années - séries complètes ** / * / ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés
F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.

Stock important de «précurseurs».

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»
expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor JANCART

rue Charles Harmegnies, 14
7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie, S.A.

1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157

Tél. : 010/24.13.13